SICP
SYNDICAT INDEPENDANT DES COMMISSAIRES DE POLICE



Pour les élections professionnelles du 03 au 10 décembre 2026, votez pour le SICP

Elisez vos représentants en CAP des commissaires, CSA ministériel et CSARPN pour les 4 prochaines années

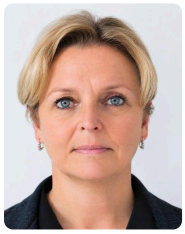
VOS CANDIDATS À LA CAP



TRISTAN COUDERT
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SICP



EVA TARDY
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DU SICP



JULIE CLEMENT
COMMISSAIRE DE POLICE
DNPAF



JEAN-PAUL MEGRET
COMMISSAIRE GÉNÉRAL
DPJ-PP



SÉBASTIEN BENOIT
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE



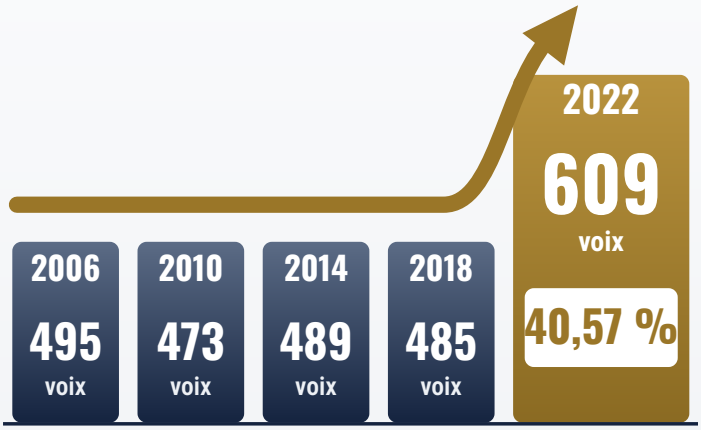
ANTHONY RAGOT
COMMISSAIRE DE POLICE
DDPN BOUCHES-DU-RHÔNE



OLIVIER BOISTEAUX
COMMISSAIRE GÉNÉRAL
CONSEILLER SPÉCIAL DU SICP



GEORGIA ELLIS
COMMISSAIRE DE POLICE
DTPN GUADELOUPE



NOS RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

En choisissant le SICP vous votez pour :

- **Des experts de la gestion du corps** : statut, mutations, avancement, indemnitaire.
- **Des positions claires** sur les sujets de fond, de la réforme de la PN à la crise de la filière judiciaire, **sans tabou ni complaisance**.
- **Une équipe entièrement dédiée** à la défense de notre institution et du corps des commissaires de police.
- **Un syndicat qui parle** rémunérations, avantages et carrières **sans fausse pudeur**.

D'ENGAGEMENT POUR NOTRE CORPS ET NOTRE INSTITUTION



Depuis 20 ans, le **SICP**

défend, propose, négocie

et obtient des **avancées concrètes** pour les commissaires de police et pour la police nationale.

Notre action constante a permis de faire reconnaître nos spécificités, d'améliorer nos carrières et nos conditions d'exercice, d'obtenir des **résultats tangibles**.

DES AVANCÉES CONCRÈTES DEPUIS 20 ANS

DES PROGRESSIONS INDICIAIRES

- Des échelons sommitaux plus élevés et plus accessibles (ex : fin du contingentement du 10e échelon de commissaire et du dernier de divisionnaire, création du 11e échelon de commissaire).
- L'obtention, après des négociations longues et complexes, des grilles des administrateurs de l'Etat déplafonnant nos progressions indiciaires actuelles.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

Le SICP a imposé cette thématique dans le débat et obtenu de premières avancées :

- **Création de l'indemnité compensatrice de logement (ICL).**
- **Création de l'indemnité temporaire de mobilité (ITM).**
- **Dispositif de recherche de logement.**

DE MEILLEURES CARRIÈRES AU SEIN DU CCD

- Un allongement du nombre d'années possibles sur les postes (désormais 5+3+1 au lieu de 4+2).
- La création du grade de commissaire général.
- La fin de l'écrêtement de la bonification de 5 ans pour la retraite.
- Une augmentation du nombre d'emplois de CG et IG.

DES AVANCÉES INDEMNITAIRES

- Obtention progressive de **400 postes D et TD**.
- Déploiement pour les commissaires de la **prime OPJ**, de la **prime investigation**, de la **prime de nuit**.
- Début de revalorisation de la **part fonction de l'IRP** (10 % en 2023 et 2,5 % en 2025), à finaliser.
- Début de réforme de la **part résultats de l'IRP**, avec davantage de commissaires primés chaque année depuis 2024 grâce à un assouplissement des règles de répartition.
- Extension du dispositif **voyager et protéger** aux promotions en cours de scolarité.

Ces avancées sont le fruit d'un travail de long terme et d'un acharnement face aux nombreux *« impossibles »* et *« insurmontables »*.

Elles démontrent qu'un syndicat déterminé, porté par des commissaires de terrain, peut **obtenir des résultats réels et indispensables.**

20 ANS D'ACTIONS, DE RÉSULTATS CONCRETS

En brisant un monopole syndical vieux de 80 ans, le SICP a apporté du pluralisme et du dynamisme. Notre pugnacité et notre approche décomplexée des problématiques corporatistes ont permis d'obtenir des avancées majeures et de redonner des perspectives de carrière aux commissaires. **Pour aller encore plus loin dans les années futures, votez pour le SICP.**



NOS OBJECTIFS, NOS COMBATS

POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES



1 UN VÉRITABLE PACK MOBILITÉ, SANS DÉLAI

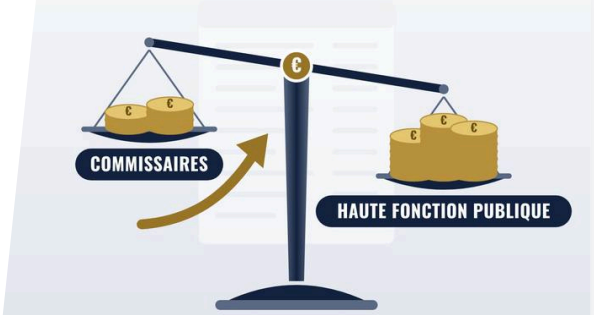
- Réflexion sur le calendrier des mutations et du délai avant prise de poste ;
- Dispositif de recherche de logement plus efficace ;
- ASA d'une semaine pour la découverte de poste à la suite du TG de mutation ;
- Dispositif d'accompagnement du conjoint et suivi facilité pour les fonctionnaires ;
- Obtention de places en crèche et aide à la scolarisation ;
- Augmentation des ICL et des concessions de logement et fongibilité entre les 2 dispositifs ;
- Remboursement aux frais réels du déménagement ;
- ASA déménagement et prise de poste d'au moins 1 semaine ;
- Création d'une indemnité couvrant les frais d'installation, dite prime de rideau.



2 REFONDRE NOTRE RÉGIME INDEMNITAIRE

Le corps des commissaires de police doit à nouveau pouvoir se comparer **au reste de la haute fonction publique**.

L'indemnitaire doit être **augmenté substantiellement** ; il doit être mieux réparti ; il doit à terme permettre d'octroyer **une part résultats minimale de 25 % du montant annuel de l'IRP**, à l'image d'autres corps comparables.



3 RECONSTRUIRE DES PARCOURS DE CARRIÈRE MIS À MAL PAR LA RÉFORME DE LA POLICE NATIONALE

Les expériences doivent être valorisées, l'ancienneté prise en compte, **les arbitrages doivent être nationaux** pour un corps à gestion nationale, des débouchés doivent être réinventés dans les filières spécialisées.



4 CORRIGER LES EFFETS DE LA RÉFORME DE LA PN SUR NOTRE ORGANISATION ET NOTRE CHAÎNE DE COMMANDEMENT

Cela doit être basé sur une évaluation complète, impartiale et objective.



5 RENDRE LE CORPS À NOUVEAU ATTRACTIF

Rémunération des élèves commissaires internes maintenue en totalité, primes comprises, pendant les 22 mois de scolarité.



BOUSCULER | RÉINVENTER | HUMANISER

SICP
SYNDICAT INDEPENDANT DES COMMISSAIRES DE POLICE



6 SAUVER LA FILIÈRE JUDICIAIRE

Réforme complète de la procédure pénale, incarcération réelle des récidivistes, éloignement effectif des délinquants en situation irrégulière, fin de la politique du tout plainte, modernisation urgente de nos outils métier et de nos logiciels.
Redonner du sens au métier d'enquêteur.



7 OBTENIR L'ÉQUITÉ DANS LES ORDRES NATIONAUX ET LES DÉCORATIONS

La création d'une Chancellerie à la DGPN est un premier pas, mais il faut désormais des **résultats tangibles** et une **véritable parité PN / GN**.



8 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES À L'ÉTRANGER

En alignant nos rémunérations et avantages (ISSP, IRE) sur ceux des gendarmes et plus largement des autres corps A+ déployés dans nos postes diplomatiques.



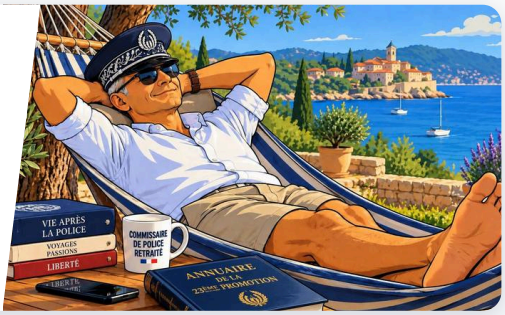
9 RÉMUNÉRER LES ASTREINTES ET LES PERMANENCES

À l'instar d'autres corps A+, l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle doit être enfin pensé dans notre corps.



10 AMÉLIORER LA RETRAITE DU CCD

Bonification du 1/5e pour les emplois ; **cumul emploi-retraite** aligné sur le régime plus favorable des gendarmes.



BOUSCULER | RÉINVENTER | HUMANISER